

Qui remet les bulletins aux parents ?

- A. La principale ou la principale adjointe
- B. Les professeurs principaux
- C. Les professeurs (même s'ils ne sont pas professeurs principaux)
- D. Les CPE

**Réponse :** B.

Les élèves de votre classe veulent organiser un voyage scolaire. Que devez-vous faire ?

- A. C'est aux élèves de tout organiser.
- B. Les élèves ne peuvent pas organiser de voyage scolaire.
- C. Les délégués doivent en parler avec les professeurs principaux.

**Réponse :** C.

Mais attention, ce type de projet est compliqué puisqu'il faut le faire voter par le conseil d'administration en juin de l'année précédente.

Les sacs à mains sont-ils autorisés pour les élèves ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** B.

A qui sont réservés les casiers ?

- A. Aux plus petits.
- B. Aux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- C. Aux demi-pensionnaires.

**Réponse :** C.

En cas de faute grave, je peux être sanctionné. Combien de temps peut durer au maximum une exclusion temporaire du collège ?

- A. 1 jour.
- B. 8 jours.
- C. 15 jours.
- D. 1 mois.

**Réponse :** B.

Quels sont les adultes de l'établissement qui peuvent demander le carnet de correspondance à un élève ?

- A. Uniquement les professeurs
- B. Les professeurs, les CPE, les chefs d'établissement.
- C. Uniquement les membres de l'équipe de vie scolaire.
- D. Tous les adultes du collège.

**Réponse :** D.

Je suis en retard. Est-ce que je peux aller directement en cours ?

- A. Non, je dois systématiquement passer à la vie scolaire.
- B. Oui, sauf à la première heure de cours de la matinée et de l'après-midi.
- C. Oui, c'est le professeur qui notera mon retard.

**Réponse :** B.

A la première heure de cours de ta journée (et de l'après-midi si tu es externe), tu dois passer à la vie scolaire avant de monter en cours. Pour les autres moments, c'est le professeur qui notera ton retard.

A quels moments de la journée, est-il possible d'aller aux casiers ?

- A. Quand on en a besoin.
- B. Le matin, entre midi et deux, le soir.
- C. Le matin, entre midi et deux, le soir et à chaque récréation.

**Réponse :** B.

Aux récréations, seuls les élèves qui ont EPS ont droit d'y accéder pour prendre leurs affaires de sport.

Un élève externe souhaite exceptionnellement manger à la cantine. Que doit-il faire ?

- A. Il doit aller directement à la cantine.
- B. Il doit aller chercher un ticket à la vie scolaire.
- C. Il doit aller au secrétariat d'intendance pour payer son repas.
- D. Il doit demander aux CPE l'autorisation d'aller manger à la cantine.

**Réponse :** C.

Si je rentre avec une arme dans le collège, la principale peut appeler la police pour qu'elle vienne me chercher.  
Vrai ou Faux ?

- A. Faux, seuls mes parents peuvent venir me chercher.
- B. Vrai, la police peut venir dans l'établissement suite à une plainte du chef d'établissement.

**Réponse :** B.

Introduire une arme au sein du collège (même sans s'en servir) est une faute grave qui peut conduire devant le conseil de discipline.

Si les parents d'un élève téléphonent pour dire que leur enfant est autorisé à sortir du collège, le collège peut-il le laisser sortir ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** B.

Il faut impérativement un écrit des parents.

Dans quel cas les parents doivent-ils fournir un certificat médical pour une absence de leur enfant ?

- A. Dès que l'on est absent parce que l'on est malade
- B. Dès que l'on est absent parce que l'on a une maladie contagieuse
- C. Dès que l'on est hospitalisé
- D. A chaque absence.

**Réponse :** B et C.

Lorsque l'on est atteint d'une maladie contagieuse, les parents doivent fournir un certificat médical de non contagions pour que l'on puisse revenir au collège. Lorsque l'on est hospitalisé, le collège demande un certificat médical pour pouvoir demander le droit de donner des cours particuliers à l'élève afin de l'aider à rattraper ses cours.

Si un élève est trop souvent absent, on peut lui enlever une partie de sa bourse ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

**Réponse :** A.

Un élève qui est absent pendant une longue durée car il est malade peut-il recevoir des cours à domicile ?

- A. Oui, ce sera des professeurs du collège qui lui donneront ces cours.
- B. Oui, mais ses parents doivent lui trouver un professeur particulier.
- C. Non, mais il est possible de lui envoyer les cours par l'ENT grâce aux délégués.

**Réponse :** A.

Il faut en parler le plus rapidement avec l'infirmière ou la CPE pour que cela soit mis en place.

Jouer avec un extincteur, c'est une faute grave ?

- A. Oui, on risque d'avoir des heures de retenues.
- B. Oui, car cela met en danger la vie des autres. Le collège peut même porter plainte.
- C. Non, c'est pas bien mais ça reste une bêtise ! N'exagérons pas !!!

**Réponse :** B.

J'ai été absent pendant l'évaluation. Le professeur peut-il m'obliger à la faire quand même ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** A.

Les évaluations sont obligatoires. Le professeur décide s'il la fait rattraper à un élève absent ou non. Il peut demander à ce que l'élève reste le soir pour faire son évaluation.

Je me suis fait mal au pied. J'ai pris les béquilles que j'avais à la maison. Ai-je le droit de les amener au collège ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** B.

Il faut un certificat médical pour utiliser des béquilles au collège.

Les élèves peuvent sortir de l'établissement lorsqu'ils ont une heure de permanence entre deux heures de cours ?

- A. Oui, ils peuvent sortir.
- B. Oui, si ils sont autorisés.
- C. Non.

**Réponse :** C.

Lorsque tu as une heure de permanence entre deux heures de cours, tu ne peux pas sortir du collège quelque soit tes autorisations.

**Je n'ai pas cours. Suis-je obligé d'aller en étude ?**

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** A.

Il est interdit de monter directement au CDI ou d'aller dans une salle de classe. Pour cela, il vous faut l'autorisation de la vie scolaire.

**En cas d'absence d'un élève, que doivent faire ses parents ?**

- A. Téléphoner au collègue.
- B. Téléphoner au collègue et justifier par écrit son absence.
- C. Téléphoner au collègue et récupérer les cours de leur enfant.

**Réponse :** B.

Lorsqu'un élève est absent, ses parents doivent avertir le collègue dans les plus brefs délais. Ils doivent ensuite justifier l'absence par écrit dans le carnet de correspondance. L'appel téléphonique ne suffit pas.

**A quoi sert le carnet de correspondance ?**

- A. Cahier de texte.
- B. Carte d'identité.
- C. Communication avec les familles.
- D. Suivi de la scolarité et du comportement.
- E. Cahier de brouillon.

**Réponse :** B, C et D.

**Je souhaite faire du sport au collège mais en dehors des cours. Comment dois-je m'y prendre ?**

*Réponse libre*

**Réponse :** Je dois adhérer à l'Association Sportive du collège. Pour cela, je dois m'adresser à un professeur d'EPS.

**Les élèves peuvent-ils faire des stages en entreprise ?**

- A. Non, la loi l'interdit.
- B. Oui, dès l'âge de 14 ans.
- C. Oui, mais uniquement à partir de la classe de 3<sup>ème</sup>.

**Réponse :** B.

Les stages en collège sont des stages d'observation. En 3<sup>ème</sup>, il y a une semaine de stage obligatoire pour tous les élèves.

**Si mes parents m'ont dispensé d'EPS, je peux rester à la maison. Vrai ou Faux ?**

- A. Vrai.
- B. Faux.

**Réponse :** B.

Une dispense quelle soit des parents ou du médecin concerne la pratique pas la présence. Les élèves doivent donc assister au cours.

**Je suis allergique à certains aliments. Qui dois-je prévenir ?**

- A. Les professeurs principaux pour qu'il le dise à tous les autres professeurs.
- B. La gestionnaire pour qu'elle prévienne le chef cuisinier.
- C. L'infirmière pour qu'elle mette en place un PAI.
- D. La CPE pour qu'elle le dise aux assistants d'éducation.

**Réponse :** C.

Ce protocole sera diffusé aux enseignants, au chef cuisinier, à la gestionnaire, aux chefs d'établissement, à l'équipe de vie scolaire.

**Pourquoi le collège n'envoie pas les bulletins par courrier ?**

- A. Pour embêter les parents
- B. Parce que les élèves pourraient les voler dans les boîtes aux lettres
- C. Pour faire des économies
- D. Pour rencontrer les parents au moins deux fois par an

**Réponse :** D.

**Mes parents ont-ils le droit de me dispenser de sport ?**

- A. Oui, c'est mes parents qui décident
- B. Oui, mais uniquement de manière exceptionnelle et le professeur peut refuser la dispense.
- C. Non, seul un médecin peut le faire.

**Réponse :** B.

Si on ne signe pas le règlement intérieur, est ce que l'on est quand même soumis à ces règles ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** A.

L'inscription au collège vaut acceptation du règlement intérieur sur le plan légal. La signature, c'est juste pour prouver qu'on l'a lu.

Quels sont les devoirs fondamentaux auxquels sont soumis tous les élèves ?  
Cherchez l'intru ...

- A. Assiduité.
- B. Ponctualité.
- C. Respect d'autrui.
- D. Protection contre toute forme de violence.
- E. Obéissance.

**Réponse :** E.

Les devoirs fondamentaux des élèves sont inscrits dans le préambule du règlement intérieur.

Vous avez envie de mettre en place un club danse.  
Comment faire ?

- A. Il faut en parler à la Principale.
- B. Il faut en parler à la vie scolaire. Les assistants d'éducation ou les CPE pourront m'aider.
- C. Il faut le présenter en Conseil d'Administration.

**Réponse :** B.

Les clubs et ateliers sont gérés par le FSE ou par la principale adjointe dans le cadre de l'accompagnement éducatif. L'équipe de vie scolaire t'indiquera les démarches à suivre.

Quel est l'équivalent de la carte d'identité au collège ?

- A. Le dossier scolaire.
- B. Rien ne peut remplacer une carte d'identité.
- C. Le carnet de correspondance.

**Réponse :** C.

C'est pour cela que tu dois toujours l'avoir avec toi.

Si je rate une partie de l'heure de cours car je suis très en retard, la vie scolaire peut elle me demander de rattraper l'heure de cours manquée ?

- A. Oui, c'est écrit dans le règlement intérieur.
- B. Non, c'est le professeur qui décide.

**Réponse :** A.

Si je suis dispensé toute l'année de cours d'EPS, le collège peut faire vérifier ma dispense par le médecin scolaire ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

**Réponse :** A.

En effet, en cas de dispense à l'année, le médecin scolaire rencontrera l'élève pour valider la dispense.

En cours, mon camarade a mal à la tête. Il ne se sent vraiment pas bien...  
Que puis-je faire pour l'aider?

- A. Rien, cela ne me regarde pas.
- B. Je peux le dire au professeur et proposer de l'accompagner à l'infirmerie.
- C. Je lui donne un médicament que j'ai dans mon sac.

**Réponse :** B.

Attention, petit rappel, il est strictement interdit d'avoir des médicaments dans son sac et encore plus interdit d'en donner à ses camarades

Dans le Règlement Intérieur, il y a un chapitre sur le travail scolaire.  
Vrai ou faux ?

- A. Vrai.
- B. Faux.

**Réponse :** A.

Il présente les obligations concernant le travail scolaire de chaque élève.

Si l'on dégrade quelque chose, le collège peut-il nous obliger à payer les frais de remise en état ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** A.

Le collège peut-il porter plainte contre un élève ?

- A. Non, on ne peut pas porter plainte contre un mineur.
- B. Oui, mais uniquement avec l'accord des parents de l'élève.
- C. Oui, si l'élève a commis un acte qui le justifie.

**Réponse :** C.

Est-on obligé de mettre un cadenas à son vélo ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** A.

C'est écrit dans le règlement. Si on se fait voler son vélo, le collège ne sera donc pas responsable.

En salle d'étude, je peux jouer à des jeux de société si je veux. Vrai ou Faux ?

- A. Vrai, l'étude n'est pas un cours. Je peux donc faire ce que je veux pour m'occuper.
- B. Non, c'est un lieu de travail.
- C. De manière exceptionnelle, l'assistant d'éducation peut l'autoriser si j'ai fini mon travail.

**Réponse :** C.

Le travail scolaire sera toujours prioritaire sur les jeux.

Ai-je le droit de circuler seul dans le couloir ?

- A. Oui, tous les élèves ont le droit.
- B. Oui, seuls les délégués ont le droit.
- C. Non, les élèves n'ont pas le droit d'être seuls dans un couloir.

**Réponse :** C.

J'ai un certificat médical qui explique que je ne peux pas faire de sport. Est-ce que je peux rentrer chez moi ?

- A. Oui, car je suis dispensé.
- B. Non, je dois rester obligatoirement en classe.
- C. C'est le professeur d'EPS qui décide.

**Réponse :** C.

Un certificat médical dispense de pratique mais pas d'enseignement. Le professeur d'EPS te demandera donc sûrement d'assister au cours et de participer différemment. Exceptionnellement, un élève peut être autorisé à rester chez lui.

Lors d'une sortie scolaire, le téléphone est-il autorisé dans le car ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** B.

L'usage du téléphone portable est interdit au collège mais également pendant les sorties et voyages scolaires. Le règlement intérieur s'applique même quand on est en sortie.

Je n'ai pas fait signer l'autorisation de sortie. Je ne vais donc pas à la sortie demain. Ai-je le droit de rester chez moi ?

- A. Oui.
- B. Non.

**Réponse :** B.

Si un élève ne participe pas à une sortie, il doit être présent au collège.

Qu'est ce qui dans le carnet de correspondance permet le suivi régulier des élèves ?

*Réponse libre*

**Réponse :** Les quinzaines.

Comment s'appelle le document qui définit les droits et devoirs de tout le monde au sein du collège ?

- A. La charte de l'établissement.
- B. Le Règlement Intérieur.
- C. Le projet d'établissement.

**Réponse :** B.

Le règlement intérieur est un document juridique qui a une valeur légale.

Un professeur soupçonne un élève d'avoir volé une trousse.  
Peut-il fouiller son sac ?

- A. Oui.
- B. Oui, mais il doit avoir des preuves.
- C. Non, mais il peut demander à l'élève de sortir ses affaires du sac.
- D. Non, c'est le chef d'établissement qui peut le faire.

**Réponse :** C.

Si l'élève refuse, alors le collègue devra appeler la police pour que la police fouille le sac.

Pendant combien de temps puis-je emprunter un livre au CDI ?

- A. 7 jours.
- B. 15 jours.
- C. 21 jours.
- D. 30 jours.

**Réponse :** B.

On peut emprunter 3 livres à la fois maximum.

Un élève a perdu son livre de maths.  
Doit-il le rembourser ?

- A. Non, si ce n'est pas sa faute.
- B. Non, car ce livre ne lui appartient pas.
- C. Oui, car il est responsable des livres que lui prête le collègue.

**Réponse :** C.

Je ne veux pas faire natation.  
Mes parents ne veulent pas non plus. Puis-je refuser ?

- A. Oui, c'est ma liberté.
- B. Non, je ne peux pas refuser.

**Réponse :** B.

Les élèves sont obligés de réaliser les travaux demandés par les enseignants et de respecter le contenu des programmes. Savoir nager fait partie du programme. Ni les élèves, ni leurs parents ne peuvent refuser.

Les élèves un distributeur de gâteaux dans le hall.  
Est-ce possible ?

- A. Oui, les professeurs ont une machine à café, les élèves peuvent donc avoir un distributeur de gâteaux.
- B. Non, car il est interdit de manger dans la cour.
- C. Non, la loi interdit la présence de distributeurs de gâteaux dans les collèges.

**Réponse :** C.

J'ai besoin d'aller au CDI entre midi et deux pour préparer un exposé. Est-ce que je peux passer prioritaire au self ?

- A. Non, car il n'y a pas de passage prioritaire au self.
- B. Oui, il suffit que je le dise au surveillant à la cantine.
- C. Oui, mais je dois demander aux CPE.

**Réponse :** C.